

Réf: Dossier N° 145582

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « EMLIK »

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE
BESSIKOI, Lot 198, Ilot 30

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 07/06/ 2022 , et enregistrés au CEPICI le 27 septembre 2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « EMLIK »

Objet : Le commerce général, les prestations de services, Divers. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement a l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE
BESSIKOI, Lot 198, Ilot 30

Dirigeant(s) : Mme OUATTARA EPSE TRA BI BELARSI DJELIKA
(GÉRANTE)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-08862 du 29/09/2022 au

Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°44362/GTCA/RC/2022 du 29/09/2022

